

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/62

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 25

Suppléants votants : 00

Procurations : 05

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Rilhac Lastours, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11 juin 2025

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mme Eliane JACQUEMENT, M. BREZAUDY Alain (procuration de M. BROUSSE Hervé), Mme DESSEX Martine (procuration de Mme MAYOUSSE Martine), M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe (procuration de M. DELOMENIE Bernard), M. GOUDIER Jean-Louis, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, M. LE GOFF Jean, M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. BARRY Jacques, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M DOGNON Jean-Bernard, Mme ARNAUD Claudine, Mme LACOURARIE Bernadette.

EXCUSES : M. RICHIGNAC Guillaume, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, M. BONNAT Christian, M. GARNICHE Roland, M. MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DELOMENIE Bernard, M. CUIILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : Mme LACORRE Valérie

Objet : Demande définitive de subvention FEDER pour la mise en place de stationnements vélos de qualité dans les communes

Annule et remplace la délibération 2025/16 du 4 mars 2025.

Exposé :

Dans le cadre de l'appel à projets « Vélos et territoires » lancé par l'ADEME en septembre 2018, la Communauté de Communes s'est associée à la Châtaigneraie Limousine pour la réalisation du schéma directeur vélo sur son territoire. Ce schéma a été approuvé en septembre 2021. Il s'inscrit plus largement dans la stratégie de transition énergétique de la communauté de communes et dans le PCAET qu'elle anime depuis 2022.

Une des actions prioritaires du schéma vélo (action 5) vise à développer des stationnements vélos de qualité aux abords des équipements et espaces publics, en tenant compte des besoins des usagers.

Le conseil communautaire a approuvé l'opération par délibération du 28 novembre 2023. La communauté de communes en assure donc le portage : elle effectue les investissements, dépose tous les dossiers de subvention adéquats et perçoit les subventions, sur la base d'un compte rendu de l'opération.

Les communes se sont engagées quant à elles à assurer la pose des équipements, selon un cahier des charges établi par convention ; elles en assureront également l'entretien courant. Ces engagements ont été établis dans le cadre d'une convention.

La demande prévisionnelle de financement ayant été validée, les demandes de co-financement à Alvéol ayant été déposées, il convient de réactualiser le montant en vue du dépôt de la demande définitive.

Le plan de financement actualisé est le suivant :

Dépenses : arceaux vélo + abris couverts	40 230,25 € HT
Subventions mobilisables :	
FEDER (GAL Chataigneraie Limousine) 58,25 %	23 437,10 €
Alveol +	8 747,10 €
Autofinancement Communauté de Communes (20%)	8 046,05€

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet tel que décrit ci-dessus,
- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention au titre du FEDER pour le financement de l'opération d'équipement en stationnement vélos de qualité, conformément au plan de financement présenté ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 17 juin 2025.

Le Président,
Emmanuel DEXET

